

Formulaire de demande d'heures autorisées au préalable

Pour les affaires de niveau intermédiaire ou moins complexes dans plusieurs des domaines du droit. Veuillez soumettre votre formulaire de demande par courriel à secondchair@lao.on.ca.

Critères de demande

Critères relatifs au mentor

- Être membre en règle du Barreau;
- Être membre en règle des tribunaux ou des commissions administratives devant lesquels il ou elle doit paraître;
- Ne pas avoir d'antécédents de plaintes ou de mesures disciplinaires par le Barreau ou Aide juridique Ontario (AJO);
- Posséder de l'expérience et une expertise dans le domaine du droit en question;
- Avoir déjà agi à titre de mentor pour un avocat moins expérimenté ou avoir mené des activités d'éducation juridique dans son domaine d'expertise;
- Être inscrit au tableau d'AJO, travailler régulièrement à un bon nombre de dossiers à ce titre, avoir une bonne expérience de l'aide juridique, de bons antécédents administratifs avec AJO, ainsi que la réputation de fournir des services de haute qualité;
- L'autorisation à l'inscription au tableau d'un domaine spécialisé (ex. le tableau des affaires criminelles extrêmement sérieuses, le tableau des avocats admissibles au tarif pour causes complexes et le tableau Gladue), bien que pertinente pour établir les qualifications de l'avocat en tant que mentor, ne joue pas un rôle dans la décision d'accorder à l'avocat une autorisation d'assistance supplémentaire;
- Une attention particulière pourrait être accordée aux femmes et aux membres des autres groupes minoritaires.

Conditions pour l'obtention d'heures autorisées au préalable

Les avocats expérimentés consentent à ce qui suit :

- Utiliser les heures préautorisées dans le cadre du programme d'assistance au cours de l'exercice financier pendant lequel elles ont été approuvées;
- Rédiger des rapports conformément aux directives du programme;

- Consigner les heures de mentorat et les affaires qui ont donné lieu à ce mentorat• Suivre les règles en matière de choix du dossier et de recrutement du mentoré pour assurer qu'ils satisfont aux critères du programme d'assistance.

Renseignements sur l'auteur de la demande

Nom :

Numéro d'avocat :

Téléphone :

Courriel :

Année d'admission au Barreau :

Quels sont les domaines du droit se rapportant à votre demande? (Choisissez tous les domaines appropriés)

Droit criminel

Immigration et réfugiés

Droit de la famille

Droit civil

Autre (précisez)

Date de la demande :

Renseignements sur le mentorat

Avez-vous un domaine d'expertise? (Cochez toute réponse pertinente)

Travailler auprès des personnes qui souffrent de troubles de santé mentale

Expertise à travailler auprès d'une clientèle particulière

Travailler auprès des personnes qui ont vécu une situation de violence familiale

Droit de la famille

Droit criminel (Cour de justice de l'Ontario)

Travailler auprès des personnes des Premières Nations, des Inuits et des Métis Premières

Droit criminel (Cour supérieure de justice)

Droit de l'immigration et des réfugiés

Autre (précisez)

Énumérez votre expérience professionnelle antérieure en tant que mentor pour des avocats débutants ou en tant qu'instructeur dans le cadre d'activités d'éducation juridique.

Utilisation prévue pour les heures de mentorat

Expliquez le genre d'occasions de mentorat que vous avez l'intention d'offrir aux avocats moins expérimentés dans le cadre de votre ou de leur dossier (ex. motion, procès, audience, appel et révision judiciaire).

Combien d'heures autorisées au préalable demandez-vous?

5 10 20 25 50 Autre

Autre (précisez):

Êtes-vous d'accord pour que des avocats moins expérimentés vous contactent pour vous demander de travailler à votre dossier?

Oui

Non

Autres commentaires

Veillez énumérer (ou joindre) toute autre information pertinente pour votre demande :

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont complets, véridiques et exacts.

Nom :

Date :

Signature:

**Envoyez par courriel le formulaire dûment rempli à Aide juridique
Ontario à secondchair@lao.on.ca.**

--	--	--	--	--

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* et seront utilisés aux fins de paiement des comptes, d'enquêtes et de l'administration de la *Loi sur les services d'aide juridique*.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à fippa@lao.on.ca ou au 1 800 668-8258.



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO